

# Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

## La formation propose le ou les parcours suivants : :

---

- › Parcours Entrepreneuriat et tourisme des sports nature / Classique
- › Parcours Entrepreneuriat et tourisme des sports nature / Hybride
- › Parcours Promotion de la Qualité de Vie au Travail par les Activités Physiques Sportives et Artistiques (QVT-APSA)

## Présentation

---

La licence professionnelle Gestion et développement des organisations et des services sportifs ou de loisirs option Entrepreneuriat et tourisme des sports nature forme de futurs chefs d'entreprises / gestionnaires de structures / agents de développement – concepteurs de produits touristiques / d'événements liés au tourisme des sports de nature (plaine et moyenne montagne).

## Admission

---

### Conditions d'admission

Pour les étudiants relevant de la formation initiale

- Accessible aux titulaires d'un DEUG STAPS ou d'une licence STAPS, d'un BTS (Communication, Commerce, Tourisme), d'un DUT/BUT (Techniques de commercialisation, GEA – comptabilité et gestion des organisations...) qui attestent de compétences et connaissances dans le domaine du sport
- Accessible aux titulaires d'un diplôme à bac + 2 et être engagé dans une formation diplômante (DE ou fédéral) dans au moins une des activités suivantes : escalade, spéléologie, canyon, VTT, AMM, guide, ski alpin, ski de fond, kayak, équitation.

Pour les étudiants relevant de la formation tout au long de la vie\* (outre les pré-requis énoncés ci-dessus) : accès à la formation après une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) :

- Aux travailleurs indépendants du milieu du tourisme sportif
- Aux entrepreneurs et responsables de TPE Tourisme
- Aux salariés du tourisme de pleine nature (hôtellerie, OT, TPE tourisme)

\* Vous relevez du statut public relevant de la formation tout au long de la vie :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, [vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

## Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider sur la rubrique CANDIDATER et S'INSCRIRE en haut à droite de cette page.

## Public cible

- 2e année de licence STAPS, DUT/BUT Gestion administrative et commerciale, Gestion des entreprises et des administrations, Information et communication, Techniques de commercialisation, BTS Animation et gestions touristiques locales, Assistant de gestion PME, PMI, Commerce international, Communication, Comptabilité et gestion des organisations, Hôtellerie et restauration, Management des unités commerciales, Négociation et relation clients, Technico-commercial, Ventes et productions touristiques. Certaines UE pourront être obtenues par validation d'acquis (dispense) selon les formations d'origine des étudiants.

## Infos pratiques :

---

- > Composante : Département Sciences Drôme Ardèche, UFR STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Formation à distance
- > Lieu : Valence - Rabelais

## Contacts

---

### Responsable pédagogique

David Rastouil

### Secrétariat de scolarité

Scolarité licence professionnelle STAPS  
licencepro-staps@univ-grenoble-alpes.fr

COLLOMBET Sophie

## Programme

---

- > Parcours Entrepreneuriat et tourisme des sports nature / Classique
- > Parcours Entrepreneuriat et tourisme des sports nature / Hybride
- > Parcours Promotion de la Qualité de Vie au Travail par les Activités Physiques Sportives et Artistiques (QVT-APSA)